
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 30 OCT 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 119.0410/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de six (06) élèves Agents Spécialisés en Gestion des Ressources Humaines, session 2019.

Ce sont :

AGENTS SPÉCIALISÉS EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	BIYEN/KANYILI NINON ALICE	262529	15/12/84
2	BOUDA WENDINGOUDA JEAN HILAIRE	250905	02/05/90
3	KABORE DENISE WENDPANGA	262429	16/05/80
4	KABORE SIDENYIDE ROMAINE	288080	26/07/84
5	KONATE ABDRAMANE	288070	15/09/92
6	NAYETE OUMAR	288948	31/07/85
7	OUATTARA MOHAMED	257303	29/10/90
8	PARE ZAKARIA	288069	31/12/91
9	RAKISTABA PAGOMDBEM	221865	16/12/76
10	SANOU EMMANUEL	222484	31/12/89

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

AGENTS SPÉCIALISÉS EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément aux communiqués d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après la validation du dossier.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

SOULEYMANE LENGANE

